



Grumes dans le Parc national des Cévennes.

© Parc national des Cévennes

BOIS-ÉNERGIE

Vertus de l'équilibre (en DD comme ailleurs)

Est-ce qu'à vouloir bien faire, on peut trop en faire en matière de développement durable (DD) ? La demande de biomasse augmente, et donne même lieu à de véritables projets industriels, impactant les espaces naturels. Les gestionnaires doivent trouver leur place dans une politique nationale, la transition énergétique, qui les dépasse.

Que le bois soit une énergie renouvelable, personne ne le conteste. Sauf que c'est une ressource limitée. Son utilisation repose donc sur la bonne gestion des forêts, et la prise en compte d'intérêts parfois divergents : propriétaires, exploitants, promeneurs, naturalistes, industriels... Dans le contexte d'une demande sociale et politique forte pour les énergies renouvelables, vient la question de la sur-exploitation. « Notre société formule de nombreuses attentes vis-à-vis de la forêt : support de services écosystémiques indispensables à l'homme, espace paysager et récréatif, protec-

tion contre certains risques naturels... Elle plébiscite par ailleurs de plus en plus le matériau bois pour la construction, la menuiserie, le chauffage. En cela le citoyen doit participer à placer ce curseur entre économie, protection des patrimoines et enjeux sociaux. La biomasse est une matière première de l'écosystème. Certes, gérée correctement, elle a l'avantage de pouvoir être renouvelée sur des pas de temps compatibles avec l'échelle humaine, contrairement aux énergies fossiles. Mais, tout reste une question d'équilibre entre niveau et rythme de prélèvement d'une part, et disponibilité

d'autre part, » explique Sophie Giraud, responsable du pôle forêt au Parc national des Cévennes.

« Une gestion déséquilibrée de l'écosystème, une exploitation trop forte, pose trois principaux problèmes. D'abord en termes de biodiversité : la disparition du couvert est néfaste pour de très nombreuses espèces. Ensuite, bien sûr, pour le paysage : c'est une question de cadre de vie pour les habitants, mais aussi d'attractivité pour le tourisme. Enfin, en particulier en zone méditerranéenne, il y a l'enjeu de la protection contre l'incendie, » complète Aline Salvaudon, chargée